

REVUES CRITIQUES

TECHNIQUE ET ÉVOLUTION SOCIALE.

A PROPOS DE L'HISTOIRE DE L'ATTELAGE, ET DE CELLE
DE L'ESCLAVAGE

I

Le petit livre du commandant Lefebvre des Noëttes sur la *Force motrice animale à travers les âges*¹, œuvre d'un ancien officier de cavalerie qui a eu l'heureuse idée de mettre au service des études historiques sa compétence professionnelle, doit être tenu pour un des ouvrages les plus riches de substance et les plus originaux qui aient paru depuis longtemps. Il apporte des résultats nouveaux et importants ; il pose des problèmes d'un intérêt plus vif encore. Il fait réfléchir ; et si les réflexions auxquelles il invite ne confirment pas toujours, de tout point, les conclusions de l'auteur, c'est là un sort auquel échappent seulement les travaux qui, dépourvus d'idées, n'en suggèrent aucune.

Avant de le discuter, analysons d'abord brièvement le contenu du livre.

Il se fonde sur une étude très soignée des textes, qui sont rares, et des documents archéologiques, qui sont beaucoup plus nombreux, mais qui — M. Lefebvre des Noëttes l'assure et nous l'en croirons volontiers — ont été souvent mal reproduits (lorsqu'ils l'étaient par le dessin, et non par la photographie) parce qu'ils étaient mal compris. Il faut être « homme de

1. Pet. in-8, Paris, 1924, VIII, 138 p., 80 pl.

cheval » pour parler congrûment d'attelage ; beaucoup d'archéologues en savent là-dessus moins qu'un élève de Saumur. Qu'ont donc dit, à un cavalier averti, textes et monuments ?

De nos jours, l'attelage des chevaux se fait suivant l'un ou l'autre des deux procédés suivants : collier d'épaules rigide qui prend son point d'appui sur les omoplates, bricole souple qui, passant aussi sur les épaules, rejoint une sangle de poitrail. Les deux méthodes sont également rationnelles. L'antiquité classique les ignorait toutes deux. Le principal organe de traction était alors une bande de cuir souple, qui cravatait le cou à l'endroit même où la trachée artère est toute proche de la peau. On ne peut guère rêver de système plus fâcheux. Quand l'animal tirait, cette bande malencontreuse venait lui comprimer la trachée ; il respirait mal ; pour se défendre contre cette gêne, il cherchait instinctivement à tendre et à durcir les muscles de sa gorge ; il y réussissait, jusqu'à un certain point, en levant la tête ; mais par là il déplaçait son centre de gravité vers l'arrière ; il se trouvait ainsi empêché d'utiliser tout son poids pour amener en avant son fardeau. Quiconque a regardé des œuvres d'art grecques ou romaines reconnaîtra l'exactitude de cette description ; ce mouvement de la tête, fortement rejetée en arrière, y est caractéristique des chevaux attelés. Il est si peu familier à nos yeux que plus d'un d'entre nous, sans doute, aura été tenté d'y voir une simple convention artistique. Il n'avait pourtant rien d'un poncif. Cette attitude était normale autrefois ; elle a cessé de l'être aujourd'hui, parce que le mode d'attelage qui l'imposait a heureusement disparu.

Ce n'est pas tout. Deux autres raisons encore empêchaient les Anciens d'obtenir de leurs chevaux de trait un rendement satisfaisant. Ils ne les ferraient pas. Ils ne savaient pas les atteler en file.

Pour les bœufs, ils s'y prenaient un peu mieux. Ils les attelaient, rationnellement, sous joug de garrot ou de cornes. Mais là encore le rendement laissait à désirer, faute de fers, faute de dispositif en file.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des civilisations méditerranéennes de la période classique. En ce qui concerne l'attelage du cheval, la Chine doit être mise à part du reste du monde ; elle a pratiqué de bonne heure un procédé original, fort différent de celui auquel avaient recours les Grecs et les Romains, et, d'ailleurs,

aussi peu recommandable. Mais, la civilisation chinoise exceptée, toutes les civilisations anciennes — toutes celles du moins qui ont utilisé le cheval — qu'elles se soient développées dans l'Inde, sur les plateaux de l'Iran, dans l'Asie antérieure, sur les rives de la Méditerranée, dans la vallée du Nil, en Germanie, n'ont connu, comme modes d'emploi de la traction animale, que ceux qui ont été décrits plus haut ; aucune d'entre elles n'a su vraiment manier cet instrument de richesse et de puissance qu'eût pu être l'attelage.

Quand donc se sont fait jour les techniques modernes ? Autant qu'on en peut juger, vers le ^x^e siècle de notre ère. Les deux progrès décisifs se sont opérés presque au même moment, mais dans deux régions différentes.

La ferrure apparaît à Byzance vers le début du ^x^e siècle. C'est de là qu'elle s'est propagée en Occident, où son emploi semble se généraliser au ^{xiii}^e siècle. Du ^x^e siècle également date le collier d'épaules ; mais le témoignage des monuments figurés amène à voir en lui une invention de l'Europe occidentale. Il remplaça définitivement le procédé antique au ^{xiii}^e siècle, au moment même où l'habitude de ferrer les chevaux s'imposait pour toujours. C'est dans ce siècle aussi que s'introduisit l'usage de la bricole, et, en même temps (si je comprends bien M. Lefebvre des Noëttes, dont l'exposé, d'ordinaire si clair, souffre ici de quelque obscurité) le dispositif en file. L'attelage moderne, l'attelage rationnel était créé.

Je n'ai ni la compétence hippique, ni même la compétence archéologique nécessaires pour discuter à fond ces conclusions. Sur un point elles ont été contestées, et sans doute à bon droit : M. Fougères semble bien avoir prouvé que l'antiquité hellénique a connu l'attelage en file¹. Sur les deux points essentiels — harnachement de gorge et absence de fers — je ne vois pas qu'elles aient été sérieusement critiquées. On doit souhaiter que les archéologues ne les perdent pas de vue, de façon à les soumettre à vérification, au fur et à mesure de leurs travaux de détail. Pour l'instant, et notamment en ce qui concerne l'Europe, dont l'histoire technique a pour nous un intérêt particulier, elles peuvent, je crois, être considérées comme solidement

1. *Journal des Savants*, 1924, p. 228 et suiv.

établies. Portons maintenant notre attention sur leurs conséquences, qui sont graves.

Tout d'abord, elles ne manqueront pas d'étonner vivement les médiévistes. Jusqu'ici un trait commun, vraiment frappant, semblait caractériser toute la période qui s'étend depuis la fin de l'Antiquité jusqu'aux ^{xiii}^e ou ^{xiv}^e siècles : c'était une sorte de sommeil de l'invention technique. Le moulin à vent, il est vrai, inconnu de l'Antiquité, apparaît dans l'Europe occidentale au ^{xiii}^e siècle ; mais il était sans doute importé d'Orient ; au reste, l'utilisation de la force atmosphérique n'a jamais été poussée bien loin, elle n'a, à aucun degré, bouleversé ni même sensiblement modifié les conditions de vie. Voici qu'aujourd'hui nous nous apercevons que le ^x^e siècle, créateur, nous le savions déjà, dans l'ordre des arts et du droit, le fut également dans l'ordre technique. Et quel progrès devons-nous mettre à son actif ! un des plus considérable, à en croire M. Lefebvre des Noëttes, qu'ait jamais accomplis l'humanité.

Non seulement, nous dit-il en effet, les défauts de l'attelage antique ont entravé de plusieurs façons le développement de la vie matérielle en Grèce et à Rome et par exemple, en limitant l'apport des charrois, ont empêché cet instrument déjà fort remarquable qu'était le moulin à eau de rendre, dans le domaine économique, tout ce qu'on eût pu en attendre ; mais les conséquences proprement sociales de cette carence technique ont été bien plus sérieuses encore. Étroitement limitées dans l'emploi de la force motrice animale, les civilisations antiques ont dû faire un emploi extrêmement large de la force motrice humaine, c'est-à-dire de la main-d'œuvre servile. Quand nous contemplons, sur un bas-relief assyrien, sur une peinture tombale égyptienne, ces longues files d'esclaves qui, sous le fouet ou le bâton, tirent en ahannant un lourd fardeau de pierre, quand les textes latins évoquent pour nous les horreurs de l'ergastule, pensons aux colliers de gorge des chevaux, aux sabots sans fers des chevaux ou des bœufs : ceci venait de cela.

Réciproquement ce sont les grandes inventions du ^{xi}^e siècle qui ont épargné à l'Europe occidentale le retour de semblables atrocités. « Avec les premiers Capétiens... le réveil de la civilisation commence... ; le besoin de force motrice redeviendra plus impérieux que jamais. Moment critique : ...Verrait-on

de nouveau les équipes d'esclaves se reformer sous le bâton? Ou bien les peuples d'Occident, saisis de scrupule, renonceraient-ils plutôt au développement matériel qui s'annonce? Ce choix leur fut heureusement épargné par l'avènement de l'attelage moderne » (p. 89-90).

Nous devons à l'« attelage moderne » de ne pas avoir d'esclaves. Les civilisations européennes lui ont dû aussi leur suprématie économique ; car le prodigieux épanouissement du *xix^e* siècle n'a été que la suite du développement accompli pendant les siècles précédents, lequel, à son tour, n'a été rendu possible que par l'utilisation rationnelle de la force motrice. En résumé, comme l'écrit M. Lefebvre des Noëttes, « le passage de l'un à l'autre système de trait fut un immense bienfait pour l'humanité, le *levier des temps modernes* » (p. VIII).

Je parlais plus haut des problèmes que soulève ce livre. Peut-être serait-il plus juste de dire qu'il n'en soulève qu'un, mais très grand : il nous amène à nous demander quels sont les rapports du développement technique avec l'évolution économique et les transformations de l'organisation sociale. Ce problème capital, peut-on croire que M. Lefebvre des Noëttes l'ait résolu, du moins sur le point particulier auquel devait s'appliquer son effort? Malheureusement non. Pour mieux dire, il ne l'a même pas posé clairement, et cela faute d'en avoir senti toute la complexité. Autodidacte en histoire, il a fait comme tant d'autres autodidactes avant lui : il est allé tout droit vers le matérialisme historique le plus absolu et le plus naïf. Sa largeur de vues, qui est admirable, ne fait que rendre plus digne de regrets l'espèce d'échec où une confiance trop candide dans la simplicité des choses l'a entraîné. On n'attendra pas de moi que j'entreprenne à nouveau ici la critique d'une attitude d'esprit qui a déjà tant de fois été critiquée. Je me bornerai à quelques mots sur une des questions effleurées par M. Lefebvre des Noëttes : celle de l'esclavage. Je serai d'autant plus bref que j'espère reprendre ailleurs, avec plus de détails et de nuances, l'histoire de l'esclavage médiéval ¹.

1. Je m'abstiendrai de toutes références bibliographiques. La bibliographie de l'esclavage médiéval est extrêmement dispersée. Il faut la donner complète (autant que faire se peut), et pour cela beaucoup de place est nécessaire ; ou il faut ne pas la donner du tout. J'adopte ici le second parti, — en attendant de pouvoir ailleurs adopter le premier.

II

M. Lefebvre des Noëttes — malgré quelques expressions malencontreuses qui, par endroits, dépassent évidemment sa pensée et dont il vaut mieux faire abstraction¹ — n'est pas tombé dans l'erreur qui consisterait à voir dans l'attelage moderne la cause directe de la disparition de l'esclavage antique. Les dates ne coïncident pas. Certainement, l'esclavage proprement dit avait cessé de jouer dans la vie sociale un rôle important bien avant le ^x^e siècle. Les faits sont obscurs ; les causes plus encore. Mais on saisit à peu près ce qui suit. Le droit n'a guère fait que suivre l'évolution de la pratique. Au moment où finit l'Empire romain, il y a encore beaucoup d'esclaves, au sens juridique du mot ; mais la condition économique au moins de la plupart d'entre eux ne ressemble plus en rien à celle de l'esclave des âges précédents ; la généralisation, dans le travail rural, du régime de la petite exploitation, a transformé l'ouvrier servile d'autrefois en un petit tenancier qui conquiert, par la force même des choses, une sorte de demi-liberté. Par ailleurs, la société, après les invasions, tend à se reconstruire sur un principe sinon nouveau, au moins dépourvu jusque-là d'une application aussi générale : les relations de protection, de seigneur à « homme », deviennent (à côté des relations familiales) le lien social le plus fort et le plus vivant. Ainsi se forme toute une classe de dépendants d'ordre inférieur où se confondent les descendants des anciens esclaves, ceux des anciens colons, ceux aussi d'anciens hommes libres ou affranchis. C'est le servage. Le *servus* du ^x^e siècle porte encore le même nom que l'esclave romain. Mais il en diffère déjà, à peu près partout, très profondément. La transformation, dans ses lignes générales, était accomplie, lorsque l'attelage moderne fit son apparition.

Mais — et c'est là qu'est l'erreur fondamentale de M. Lefebvre des Noëttes — elle n'était pas et ne fut jamais totale. Le serf n'est point un esclave ; mais à côté des serfs il y a toujours eu,

1: Je pense surtout à ce passage (p. 100) : « Du ^x^e au ^{xiii}^e siècle, en pleine fièvre constructive, le débile attelage antique est totalement remplacé par son puissant rival. Or, coïncidence singulière, c'est au cours de cette même période de trois siècles que l'esclavage meurt en Occident. »

au moyen âge, des esclaves ; cela est si vrai que, ne pouvant plus donner à ces gens-là le nom de serf qui avait changé de sens (du moins en langue vulgaire, car en latin le mot *servus* est employé dans l'une ou l'autre acception, ce qui n'est point pour rendre plus aisée la lecture des textes), on créa pour eux un vocable nouveau, qui est précisément celui d'esclave : mot ethnique, comme chacun sait, dans son origine, mais qui, dès le ^x^e siècle, a pris en Allemagne et en Italie sa signification actuelle. Des esclaves, il y en a eu un peu partout, de-ci de-là, dans l'Europe occidentale et centrale ; mais ils n'ont été un peu nombreux, ils n'ont constitué une classe sociale pourvue de quelque importance que dans les pays méditerranéens, en Italie, en Provence, en Languedoc, dans la péninsule ibérique, dans les Baléares. Là même, ils n'ont jamais tenu dans la vie économique la même place que, par exemple, dans l'Italie romaine de l'époque impériale ; ils ont surtout été employés, dans les maisons aisées comme domestiques, beaucoup plus rarement comme artisans, rarement aussi (sauf peut-être en pays ibérique) comme travailleurs de la terre. En somme, pour employer la terminologie romaine, il y a encore une *familia urbana* ; il n'y a plus guère de *familia rustica*. Enfin, pour compléter ce tableau sommaire, il faut ajouter une considération d'ordre chronologique : autant que nos sources nous permettent de le savoir, l'esclavage qui n'a, selon toute apparence, jamais disparu des contrées méditerranéennes, semble y avoir été surtout répandu à partir du ^{xiii}^e siècle ; il diminue assez rapidement d'importance au ^{xvi}^e, pour ne plus survivre que par exceptions aux deux siècles suivants, — cela en Europe bien entendu, car l'esclavage colonial, pratiqué par les Portugais et les Espagnols après la découverte de l'Amérique doit certainement être rattaché, dans ses origines, à l'esclavage méditerranéen des siècles précédents ; les *conquistadores* n'ont fait que continuer, en leur donnant un développement nouveau, les pratiques dont ils avaient épuisé l'habitude dans leur mère-patrie.

On le voit, ces particularités ne semblent pas pouvoir s'expliquer aisément par des considérations relatives aux systèmes d'attelage. Le moment même où, d'après M. Lefebvre des Noëttes, l'« attelage moderne » s'est généralisé en Europe, n'est-il pas précisément celui où l'esclavage méditerranéen

reprit une force nouvelle? Étudions au contraire le recrutement de la population servile; l'histoire de l'esclavage médiéval s'éclairera d'un jour nouveau. L'esclavage au moyen âge comme dans la plupart des civilisations n'avait guère qu'une source qui était la guerre. Mais la conscience religieuse et morale n'admettait plus que l'on réduisît en servitude tous les prisonniers indistinctement; elle réservait ce sort cruel aux païens, aux schismatiques, aux infidèles, à tous ceux en un mot qui n'appartenaient point à la communion catholique. C'était se condamner à n'avoir que très peu d'esclaves, et, par suite, c'était restreindre singulièrement le rôle économique de la main-d'œuvre servile. A partir du ^{xii}^e siècle cependant, le bétail humain recommence à paraître, bien plus nombreux qu'aux siècles précédents, sur les marchés italiens, provençaux, ou catalans; c'est que le commerce avec la Méditerranée orientale a pris un essor nouveau. Ces esclaves qui vont peupler les maisons des bons bourgeois de Florence, de Montpellier ou de Majorque, ces captives, nourrices ou concubines, sont, pour la plupart, une marchandise d'Orient, livrée aux vaisseaux venus de l'Ouest surtout par les forbans tartares, qui opèrent en pays grecs ou slaves de fructueuses razzias: marchandise exotique, marchandise de luxe aussi, trop rare, malgré tout, et de transport trop coûteux pour que son arrivée puisse bouleverser le système économique du monde occidental. Au début des temps modernes, la traite méditerranéenne périlite comme tout le commerce méditerranéen. Mais l'ouverture de l'Afrique à la navigation européenne va permettre de satisfaire les besoins nouveaux des colonies. Hors d'Europe, on verra renaître aux mains de maîtres européens la vieille institution servile. Les immigrants n'ignorent pourtant pas l'« attelage moderne »; mais ce ne sont pas des chevaux ou des bœufs, même rationnellement harnachés, qui peuvent travailler aux mines ou couper les cannes à sucre ¹.

Ainsi l'insignifiance économique de l'esclavage médiéval a pour cause essentielle la rareté de la main-d'œuvre servile; et cette rareté même a son origine dans un fait, non pas d'ordre

1. Les deux pages (p. 111-112) que M. Lefebvre des Noëttes a consacrées à l'étude de l'esclavage en Amérique comptent parmi les plus déplorablement simplistes de son livre.

économique ou matériel, mais d'ordre moral. Des guerres innombrables ont ravagé l'Europe occidentale pendant tout le moyen âge ; elles auraient pu aboutir à remplir les villes et les champs d'une immense population de captifs courbés sous le « joug de servitude ». Rien de pareil cependant ne s'est passé, parce que l'idée de la solidarité chrétienne s'y est opposée. Non que l'Église ait en principe condamné l'esclavage ; mais elle ne l'a accepté, comme suite de la guerre, que pour les non-chrétiens, ou, plus exactement (le catholicisme étant considéré comme le seul christianisme véritable) pour les non-catholiques. Autrefois, dans les vieilles civilisations helléniques ou italiotes, c'est en dehors de la cité qu'on devait chercher l'esclave ; de même, dans l'Europe catholique, on ne le prendra qu'en dehors de la chrétienté. Ce principe constitue une des applications les plus nettes que l'on connaisse de la notion de « *societas christiana* ». Comment cette notion est-elle née ? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher ; on m'accordera, je pense, sans peine que l'histoire de l'attelage n'a rien à voir avec elle.

Je sens mieux que quiconque tout ce que l'esquisse provisoire qu'on vient de lire a de schématique et d'insuffisant. Telle quelle, je souhaite qu'elle persuade M. Lefebvre des Noëttes que les transformations de la technique ne suffisent que bien rarement à expliquer l'évolution de la vie sociale.

MARC BLOCH.